

Compte rendu – AGO APPVPA

Date : mercredi 10 juin 2026 – 17 h30

Lieu : L'Étang-la-ville - Espace Auberderie

Thème principal : Assemblée générale ordinaire, Election gouvernance tri annuelle, ADT et Installation/transmission

Remarque : l'ordre de traitement des sujets a été ajusté en séance, pour permettre l'élection de la nouvelle gouvernance avancée par rapport à la séquence programmée de la table ronde avec les agriculteurs qui a suivi.

120 personnes ont été enregistrées lors de l'assemblée générale ordinaire ce 10 juin en salle de séance.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APPVPA

1. Accueil des participants

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets s'est tenue le mercredi 10 juin 2026 à 17h30, à l'Espace Auberderie de L'Étang-la-Ville.

Les participants ont été accueillis à leur arrivée, avec émargement des adhérents, invités et partenaires.

L'ordre du jour de l'assemblée a été rappelé en début de séance. Il a fait l'objet d'un ajustement d'organisation avant et pendant la réunion, afin de permettre le bon déroulement des votes, du renouvellement du Conseil patrimonial, de l'élection du Bureau et de la table ronde agricole.

2. Ouverture de l'Assemblée Générale

La commune de L'Étang-la-Ville accueille l'assemblée. Monsieur Claude Cabocel maire adjoint (2^{ème}) en l'absence de Monsieur le Maire Daniel Cornalba retenu. Il est rappelé que, bien que située en périphérie de la Plaine de Versailles et composée majoritairement d'espaces forestiers, la commune entretient un lien fort avec le territoire de la Plaine.

Ce lien s'exprime notamment par les usages, les circuits alimentaires, les loisirs, les marchés de producteurs et le sentiment d'appartenance à un espace commun dépassant les limites administratives habituelles.

La commune est remerciée par Vincent Gay Président de l'association, pour son accueil à l'Espace Auberderie.

3. Pitch introductif de Vincent Gay, président sortant

Vincent Gay, président de l'APPVPA depuis 2022, remercie les élus, agriculteurs, représentants de la société civile, partenaires, adhérents et bénévoles présents.

Il rappelle que l'APPVPA joue un rôle de trait d'union entre les élus, les agriculteurs, les habitants, les associations, les entreprises et les partenaires institutionnels. Cette mission de dialogue territorial est présentée comme plus utile que jamais dans un contexte marqué par les enjeux agricoles, paysagers, environnementaux, alimentaires et sociaux.

Le président souligne plusieurs dossiers structurants :

- l'Atelier des Territoires, qui doit permettre de construire une vision partagée de la Plaine de Versailles à l'horizon 2040 ;
- la révision de la charte paysagère, appelée à devenir un outil commun d'aide à la décision ;

- la charte territoriale de l'eau, destinée à favoriser une approche collective et opérationnelle de la ressource ;
- le soutien aux agriculteurs, considérés comme indispensables à l'identité et à l'avenir du territoire.

Vincent Gay évoque ensuite la fin de son mandat de président. Il remercie les membres de la gouvernance, les collègues, les partenaires, les bénévoles et l'équipe opérationnelle. Il insiste sur le fait que l'association repose sur une gouvernance collective et sur la capacité des acteurs à travailler ensemble.

4. Rapport moral 2025 du président

Le rapport moral de l'exercice 2025 est présenté à travers les grands enjeux ayant marqué l'année et la période récente.

Il est rappelé que l'APPVPA intervient sur un territoire singulier, à la fois agricole, naturel, patrimonial, urbain et vivant, mais également soumis à de fortes évolutions.

L'association en 2025, a poursuivi sa mission autour d'un objectif central : faire dialoguer les acteurs du territoire et construire des réponses collectives aux défis de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets.

Le rapport moral met en avant :

- la dynamique collective engagée autour de l'Atelier des Territoires depuis 2024 et 2025 ;
- la poursuite du travail sur la charte paysagère qui est un travail continu dans le temps ;
- la montée en puissance des sujets liés à l'eau depuis 2024 et au-delà ;
- la valorisation de l'agriculture et des circuits courts ; avec la nouvelle version de la carte des producteurs en 4ème version.
- la nécessité de préserver un équilibre entre développement territorial, paysages, biodiversité, agriculture et qualité de vie. Un travail au quotidien indispensable et conforme à nos engagements.

Le président sortant remercie l'ensemble des personnes engagées dans la vie de l'association et rappelle que la transition de gouvernance s'inscrit dans un esprit de continuité, de confiance et d'élan collectif.

Un remerciement appuyé à nos financeurs EPCI (SQY, GPSEO, CCGM, et VGP), Région Ile-de-France et AESN et services de l'état FDVA, DRIEAT, DRIAAF Aquavesc et SIRYAE, la commune de Feucherolles à travers des subventions sur des projets et des animations sur le territoire de la plaine de Versailles. Un remerciement également aux donateurs tel que le Crédit Agricole et sociétaires, BNP Paribas, Nature et découvertes et des dons de particuliers. Se reporter aux annexes : Cartographie des financeurs, donateurs.

5. Intervention des vice-présidents et vote du rapport moral

Les vice-présidents prennent successivement la parole dans l'ordre des collègues : Elus, Agriculteurs et celui de la société civile, autour des 4 grands axes de l'association et de la continuité de l'action collective et de sa gestion par son 5ème axe d'activité. Voir en annexe la cartographie des 5 axes de fonctionnement de l'association. Agriculture, territoire, environnement et vivre ensemble et celui de la gestion du management au quotidien au pilotage de l'association.

Collège 1 des élus

Jean-Luc Béquart présente l'activité du collège des élus. Deux réunions principales ont marqué l'année.

La première s'est tenue à la Station V, à Saint-Nom-la-Bretèche, avec une visite permettant aux élus de mieux appréhender les innovations agricoles. Cette rencontre a également permis d'échanger avec la sous-préfète de Saint-Germain-en-Laye et d'aborder plusieurs sujets, dont les circuits courts et les dépôts sauvages, avec une intervention de la gendarmerie.

La seconde réunion s'est tenue à la Maison de la Plaine, en présence du préfet, autour de la démarche de l'Atelier des Territoires. Il est rappelé que ce projet concerne un périmètre cohérent, au-delà des découpages administratifs classiques, et qu'il offre une opportunité importante pour penser le développement durable du territoire.

Le collège des élus a également contribué à la préparation du Guide du Routard de 2024 à ce jour de la Plaine de Versailles, attendu comme un outil de valorisation du territoire.

Collège 2 des agriculteurs

Xavier Laureau rappelle la fragilité du monde agricole, en particulier celle du modèle céréalier. Il insiste sur les effets conjugués de la baisse des prix, de l'augmentation des coûts des intrants et du coût très élevé du matériel agricole.

Il souligne que les agriculteurs diversifiés ou engagés dans des circuits de distribution directe sont également confrontés à des contraintes fortes : charge de travail, besoin de main-d'œuvre, logement des salariés, saisonnalité, rentabilité et accès aux équipements.

Il appelle à une prise de conscience collective sur la réalité économique des exploitations agricoles et sur la nécessité d'un accompagnement sincère, positif et opérationnel.

Collège 3 de la société civile

Jean-François Carbonne présente l'activité du troisième collège, composé de particuliers, d'associations, d'entreprises et de partenaires engagés. L'année 2025 est marquée par une dynamique positive, avec une progression du nombre d'adhérents et l'arrivée de nouveaux partenaires.

7 nouveaux adhérents dans le collège des agriculteurs et 39 pour le collège de la société civile

Il évoque la valorisation comptable du bénévolat, outil permettant de reconnaître la contribution réelle des bénévoles et de montrer la force d'action de l'association au-delà de ses salariés.

Parmi les projets principaux sont cités :

- les 20 ans de la Plaine de Versailles ;
- la révision de la charte paysagère ;
- la charte territoriale de l'eau en élaboration ;
- le partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie ;
- le Guide du Routard dont la sortie sera à la rentrée 2026 ;
- les actions en faveur des abeilles et des plantes mellifères ;
- le jardin pédagogique Alania.

Il remercie les nombreux bénévoles qui contribuent à faire vivre l'association, notamment lors des manifestations, stands et événements organisés sur le territoire.

Avec 1400 heures effectuées en 2025 dont 645 heures par la présidence, 326 heures pour Alania, 228 heures par les membres du Conseil d'administration et pour la différence 201 heures pour les stands et événements cités précédemment.

Synthèse des axes d'activité

Une synthèse des rapports moraux est présentée à partir des quatre grands axes d'activité de l'association incluant également le 5^{ème} propre au pilotage de l'association au quotidien :

- agriculture ;
- territoire ;
- environnement ;
- vivre ensemble ;
- Pilotage de l'association

Il est rappelé que ces actions sont rendues possibles grâce au soutien des partenaires, des financeurs, des communes, des intercommunalités, des adhérents, des bénévoles et de la gouvernance associative.

Vote du rapport moral

- Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.
- Le rapport moral est adopté à l'unanimité à main levée.
- Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

6. Intervention de la DDT des Yvelines – Atelier des Territoires

Fanny Bontemps, cheffe du service aménagement à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines, présente la démarche de l'Atelier des Territoires.

Elle rappelle que ce dispositif national, porté par l'État, permet à des territoires démonstrateurs d'être accompagnés dans la construction d'un projet partagé. L'APPVPA bénéficie à ce titre d'une labellisation et d'un financement de près de 100 000 € (non encaissés par l'association, utilisés par l'état en soutien au projet), permettant l'intervention d'une équipe dédiée CAUDEX et Associés pendant un an. Avril 2027.

La Plaine de Versailles est présentée comme un territoire périurbain singulier, aux portes de Paris, marqué par des enjeux de cohabitation, de résilience, de transition écologique, sociale et alimentaire.

L'objectif stratégique est de préparer le territoire à l'horizon 2040 en capitalisant sur la dynamique déjà existante. Contrairement à d'autres territoires où la dynamique reste à construire, l'APPVPA dispose déjà d'une culture du travail collectif. L'Atelier des Territoires doit donc permettre de formaliser cette vision, d'approfondir les enjeux et de construire une feuille de route partagée.

Les principaux enjeux rappelés sont :

- la limitation de l'artificialisation des sols ;
- la préservation des terres agricoles ;
- la viabilité et le rôle nourricier de l'agriculture ;
- la biodiversité et la ressource en eau ;
- le vivre ensemble ;
- l'évolution possible de la gouvernance territoriale.

La démarche se déroulera sur un an (mai 2026 : avril 2027) :

- séminaire de lancement le vendredi 12 juin 2026, de 14h à 17h, à la ferme de Vauluceau à Bailly ;
- premier atelier territorial en septembre 2026, avec visite du territoire et partage des enjeux ;
- deuxième atelier en décembre 2026, consacré à l'approfondissement des thématiques et sites de travail ;

- troisième atelier en février 2027, consacré à la formalisation de la feuille de route ;
- restitution au printemps 2027, notamment lors de la prochaine assemblée générale.
- Divers inter atelier viendront ponctuer la démarche avec une coordination étroite DDT/APPVPA/CAUDEX.

Il est également précisé que cette démarche devra dialoguer avec d'autres travaux en cours : site UNESCO et abords du château de Versailles, Projet Alimentaire Territorial, charte paysagère, démarches de planification communales et intercommunales et autres travaux à engager ou déjà engagés.

À l'issue de l'intervention, des questions sont posées sur les horaires du séminaire de lancement et sur l'éventuelle mise à disposition d'une plateforme numérique. Il est indiqué qu'aucune plateforme spécifique n'est prévue à ce stade, mais que l'idée est intéressante.

L'APPVPA remercie la DDT et l'équipe CAUDEX ; présente à notre AGO ; pour leur accompagnement dans cette démarche stratégique.

7. Rapport financier

En l'absence de la trésorière, le rapport financier est présenté avec l'appui du travail comptable réalisé tout au long de l'année par Valérie Gillette, par Jean-Luc Béquart.

Les produits de l'association sont présentés comme globalement stables. Les cotisations progressent, passant de 84 000 € en 2023 à 88 000 € en 2024 puis 91 000 € en 2025, signe de vitalité associative.

Les ressources principales proviennent (cartographie des ressources en annexe jointe) :

- des cotisations ;
- des communes et intercommunalités ;
- de la Région Île-de-France, avec une subvention annuelle de 80 000 € et des financements complémentaires sur projets ;
- de la DRIEAT, au titre des sites classés ;
- de la FDVA (fond pour le développement de la vie associative) ;
- de la DRIAAF, notamment sur les mesures agroenvironnementales et climatiques ;
- de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en lien avec les actions sur la qualité de l'eau ;
- de partenaires et donateurs privés.

Il est rappelé que l'association ne bénéficie plus du soutien du Département, compte tenu des tensions budgétaires.

Les charges ont diminué et se sont ajustées à la baisse des ressources. Les ressources humaines sont structurées autour de plusieurs postes stables : coordination, comptabilité-gestion, mission eau, mission territoire.

Le mécénat de compétences est également souligné comme une ressource importante, même s'il ne se traduit pas par un flux de trésorerie. Il est valorisé à 176 000 € pour l'année 2025, notamment grâce à l'intervention de cadres expérimentés mis à disposition par de grandes entreprises (BNPARISBAS).

L'accompagnement financé par l'État dans le cadre de l'Atelier des Territoires est également présenté comme une ressource significative pour l'association, bien qu'elle ne soit pas directement perçue sous forme de trésorerie.

Le bilan fait apparaître un exercice 2025 positif, avec un excédent d'environ 30 000 € et plus de 200 000 € de réserves. Ces réserves sont jugées nécessaires pour sécuriser l'association face aux aléas de financement.

Pour 2026, le budget prévisionnel est présenté comme cohérent avec les ressources et dépenses attendues. Le montant des cotisations reste inchangé.

8. Intervention du commissaire aux comptes de KPMG

La commissaire aux comptes confirme que les comptes présentés sont justes, certifiés sans réserve et sans observation.

Il souligne la bonne santé financière de l'association, son excédent de 30 000 € et une trésorerie permettant de soutenir les projets à venir.

Il précise également que la nouvelle réglementation comptable a bien été appliquée (une redéfinition du résultat exceptionnel). La valorisation du mécénat de compétences et des avantages en nature sont désormais mentionnés au pied du compte de résultat.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

9. Renouvellement du Conseil patrimonial

Conformément aux statuts de l'association, il est procédé au renouvellement du Conseil patrimonial pour trois ans.

Ce point, initialement prévu après la table ronde, a été remonté dans le déroulé de séance afin de permettre aux membres nouvellement élus de s'isoler ensuite pour élire le Bureau, pendant que l'assemblée poursuivait ses travaux.

Les collègues procèdent à l'élection de leurs représentants au Conseil patrimonial.

Collège 1 des élus

Sont élus (10) :

Christophe MOLINSKI
Virginie STRAWA BAILLEUL
Vice-Présidente, Présidente du collège 1
Sophie SAUTEUR
Laurence MORELLE LOSSON
Claude CABOCEL
Agnès TABARY
Présidente de l'association
Stephane GOMPERTZ
Sandrine ZOURBAS
Alexandre MORIN

Eddy ROTHGANGL

Collège 2 des agriculteurs

Sont élus (9) :

Alexandre RUECHE
François GAUTHIER
Christian HUBERT
Adèle MAISTRE-GOUSSEAU
Christophe JARRY – Conseiller technique
Jean Robert EUVE
Elsa MAUBOUSSIN
Xavier LAUREAU
Vice-président, Président du collège 2
Antoine FREMIN

Collège 3 de la société civile

Sont élus (9) :

Damien JOURDAN - Trésorier
Marie Josée JAOUEN
Micha ACKERMAN
Benoit RIBERT
Mme Olivia ALLARD
Pierre BARRAU
Jean Luc BEQUART Secrétaire général
Veronique MORIN
Jean François CARBONNE
Vice-Président, Président du collège 3

Les 28 membres élus du Conseil patrimonial se retirent ensuite dans une salle dédiée afin de procéder à l'élection des 10 membres constituant le Bureau.

12. Table ronde agricole – Installation, transmission et réalités concrètes du métier

La table ronde agricole, initialement prévue plus tôt dans l'ordre du jour, est organisée en dernier point de fond avant le verre de l'amitié.

Elle est animée par Xavier Laureau et donne la parole à trois témoignages d'agriculteurs installés sur le territoire de la Plaine de Versailles.

Xavier Laureau introduit cette séquence en rappelant que l'installation agricole constitue un choix de vie engageant, risqué et exigeant. Il souligne l'importance d'un accompagnement rapproché par les élus, les acteurs locaux et les partenaires.

Plusieurs situations sont évoquées : installation familiale, installation hors cadre familial, reprise d'activité, diversification, développement entrepreneurial.

Témoignage de Clément Bénil – Légumes de saison à Villepreux.

Clément Bénil, maraîcher installé à Villepreux depuis 2018, présente son parcours. Installé à la suite d'une candidature auprès de la SAFER, il distribue aujourd'hui sa production via plusieurs AMAP, dont celle de L'Étang-la-Ville.

Il témoigne de la complexité administrative liée à son projet de bâtiment agricole, engagé dès 2019 et finalisé après plusieurs années de démarches, de recherches d'entreprises et de travaux.

Il insiste sur les contraintes spécifiques liées au site classé de la Plaine de Versailles, en particulier l'insertion paysagère, l'orientation du bâtiment, les matériaux et les couleurs.

Il rappelle que, malgré les difficultés, ces équipements sont indispensables pour pérenniser les exploitations.

Témoignage d'Antoine Fremin – Les vergers de la Haye à Villepreux.

Antoine, arboriculteur voisin de Clément, témoigne à son tour des contraintes rencontrées pour la construction d'un hangar et pour l'accès aux réseaux.

Il évoque le coût important du raccordement à l'électricité, les difficultés d'accès à l'eau potable, à Internet et à la fibre.

Il explique également les investissements nécessaires pour protéger les vergers contre les aléas climatiques, notamment le gel, avec des projets d'aspersion et de stockage d'eau.

Il souligne la nécessité de continuer à investir pour sécuriser l'avenir des exploitations.

Il rappelle enfin le rôle essentiel des aides familiaux et des bénévoles dans le fonctionnement quotidien des fermes, compte tenu des difficultés à recruter et à rémunérer de la main-d'œuvre qualifiée.

Témoignage de Vincent Jacquemet - Ferme des Arches à Chavenay

Un troisième témoignage présente la Ferme des Arches, micro-ferme maraîchère installée à Chavenay depuis 2023, à la suite d'un parcours de reconversion professionnelle.

Le projet est présenté comme innovant, car intégré à un aménagement urbain, avec une parcelle réservée par la commune dans le cadre d'un projet de logements.

Ce modèle permet de rapprocher agriculture, alimentation de proximité et habitat. L'exploitation repose sur un demi-hectare, en maraîchage biologique principalement manuel, avec une faible consommation d'énergie fossile.

Le modèle est présenté comme vertueux, économe en ressources, mais fragile économiquement.

Les contraintes évoquées concernent notamment :

- la taille limitée de la parcelle ;
- l'impossibilité d'installer une deuxième serre en raison des règles de constructibilité ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la difficulté à pérenniser des emplois agricoles ;
- le problème du logement des salariés ou futurs installés.

La table ronde met en évidence plusieurs enjeux transversaux : accès aux réseaux, coût des investissements, insertion paysagère, accès à l'eau, soutien des communes, logement agricole, adaptation climatique, main-d'œuvre et transmission des compétences.

Les intervenants sont vivement remerciés pour leur présence, malgré la pleine saison agricole.

13. Verre de l'amitié

À l'issue des travaux statutaires, des interventions et de la table ronde agricole, les participants sont invités à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.

Ce temps convivial clôture l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2026.

Conclusion générale

Cette Assemblée Générale Ordinaire marque une étape importante dans la vie de l'APPVPA.

VINCENT GAY

*PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION
PATRIMONIALE DE LA
PLAINE DE
VERSAILLES*



**JEAN LUC
BEQUART**

*PRESIDENT DU
COLLEGE DES ELUS –
VICE-PRESIDENT*



XAVIER LAUREAU

*PRESIDENT DU
COLLEGE
AGRICULTEURS –VICE-
PRESIDENT*



**JEAN-FRANÇOIS
CARBONNE**

*PRESIDENT DU COLLEGE
SOCIETE CIVILE- VICE-
PRESIDENT*

